

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

PROPOSITION DE CORRIGE

La commission de choix de sujets a rédigé cette proposition de corrigé, à partir des enrichissements successifs apportés aux différents stades d'élaboration et de contrôle des sujets. Pour autant, ce document ne vise pas l'exhaustivité mais tente simplement d'apporter à chaque question, les éléments de réponse couramment admis par la communauté enseignante.

Il est donc tout à fait normal que certaines copies proposent des pistes voisines de celles du corrigé ou encore que des élèves aient choisi de développer certains points qui leur ont semblé correspondre à une compréhension plus large de la question posée. Il appartient aux correcteurs de ne pas se laisser « enfermer » par la proposition de corrigé et d'analyser les productions des candidats avec intelligence en n'hésitant pas à valoriser ceux qui font preuve de capacités d'analyse et de réflexion.

Par ailleurs, certaines questions peuvent aborder des sujets qui font débat ou pour lesquels les savoirs ne sont pas encore stabilisés. Il en est ainsi de certaines thématiques propres à l'économie, particulièrement sensibles au contexte social et politique.

Les correcteurs doivent s'efforcer de faire abstraction de leurs propres positions et faire preuve d'ouverture d'esprit en cherchant avant tout à différencier les candidats en fonction de leur capacité à percevoir le sens d'une question et de la qualité de l'argumentation qu'ils développent.

En conclusion, les propositions de corrigés apportent des repères sur lesquels a été trouvé un large consensus. C'est ensuite à la commission de barème de les compléter par des éléments plus fins d'appréciation permettant de valoriser les candidats disposant d'un ensemble de connaissances organisé, d'un esprit d'analyse satisfaisant et capables de produire sous forme écrite le résultat d'une réflexion. En tout dernier lieu, c'est au correcteur que revient la lourde responsabilité de prendre le recul nécessaire par rapport au corrigé et d'évaluer les travaux avec un souci d'objectivité en n'oubliant pas que le niveau des candidats ne peut en aucune façon être comparé avec celui de l'université dans le domaine des sciences économiques.

PROPOSITION DE CORRIGE

PREMIÈRE PARTIE : TRAVAIL MÉTHODOLOGIQUE (10 POINTS)

1. Identifiez les composantes de la culture de SAP :

- valeurs fortes : importance du client, intégrité, qualités et excellence du produit,
- esprit entrepreneurial développé, autonomie, forte complémentarité avec la base, responsabilité donnée aux salariés
- communication ouverte (cantine gratuite où on croise des membres du directoire),
- mythe (Hasso Platner, le révolutionnaire jouant de la guitare) et variété des héros, diversité des dirigeants.

2 En quoi la culture d'entreprise est-elle un facteur de performance pour l'entreprise SAP ?

La motivation et l'implication du personnel dégagent des gains de productivité (indicateur de performance).

Coordination autour de valeurs communes

Nécessité d'intégrer de nouveaux salariés (recrutement externe massif)

Moyens :

- Renforcement de la cohésion,
- Implication dans la réalisation des objectifs,
- Communication ouverte,
- Considération,
- Culture du résultat,
- Les décisions humaines sont quantifiées,
- La rémunération est liée à l'atteinte des objectifs,

Conséquences : Faible turn-over,

3. Quelles sont les limites au développement d'une culture d'entreprise pour l'entreprise SAP ?

- Croissance à deux chiffres qui nécessite un recrutement externe (essentiellement à l'étranger),
- Perte relative de l'influence du personnel allemand dans la firme,
- Crainte d'une dilution des valeurs fondamentales de l'entreprise,
- Culture d'entreprise et inertie au changement,
- Pression liée aux résultats

PROPOSITION DE CORRIGE

4. Les modalités de croissance de SAP préservent-elles sa culture d'entreprise ? Justifiez votre réponse.

La croissance interne a maintenu les valeurs fondamentales. Avec l'OPA sur Business Objects, SAP met en place une croissance externe avec un risque de deux cultures, de réorganisation (restructuration). Mais, le choix de Business Objects

permet une adéquation culturelle :

- origine européenne,
- orientation internationale,
- même esprit entrepreneurial,
- autonomie de Business Objects,
- fondateurs très impliqués.
- Intégration entre applications et business intelligence

5. Expliquez la phrase soulignée dans l'annexe 2 : « Si la stratégie est décidée au niveau central, on laisse beaucoup d'initiatives aux filiales locales ».

Les décisions stratégiques relèvent de la direction générale. Un grand nombre de décisions restent de la compétence des directions des filiales (décentralisation et style de direction participative). Il y a nécessité de trouver une coordination entre toutes les filiales.

PROPOSITION DE CORRIGE

DEUXIÈME PARTIE : DÉVELOPPEMENT STRUCTURÉ (10 POINTS)

La croissance économique est-elle nécessaire à la réduction des inégalités ?

Les candidats doivent présenter un développement structuré.

L'introduction doit comprendre une accroche, la définition des termes du sujet, une problématique pertinente et une annonce de plan. Le plan annoncé par le candidat doit être suivi. La copie doit être conclue.

Accroche :

Définitions :

Les deux termes suivants devront être définis :

- La « croissance économique » est définie comme une augmentation sur une longue période de la production des biens et services. (augmentation du PIB d'un pays).
- Les « inégalités » sont des écarts entre les individus et/ou les pays. Elles peuvent être *économiques* (biens possédés, revenus perçus), *sociales* (éducation, logement, accès à la santé, ...) et/ou *culturelles* (accès aux loisirs, ...)

Problématique :

Dans quelle mesure la réduction des inégalités passe-t-elle par la croissance économique ?

La croissance suffit-elle pour réduire les inégalités ?

Lien Production/répartition

Idées principales attendues :

- La croissance économique entraîne l'augmentation des revenus primaires et réduit le taux de chômage. Cette augmentation passe par l'élévation des salaires, de la consommation, et de la production. On est sur le régime du cercle vertueux de la croissance économique (production, répartition, consommation). Les revenus des ménages s'élèvent et favorisent ainsi la croissance (croissance fordiste, compromis fordiste). (Cf. les trente glorieuses : plein emploi, croissance du PIB. Depuis le fin de la seconde guerre mondiale, le PIB augmente de 5 à 6%)
- Cette croissance peut être analysée comme inégalitaire : inégalités économiques et sociales : revenu (d'activité et de patrimoine), éducation, formation, mode de vie, culturellesla répartition primaire est donc intrinsèquement inégalitaire (les inégalités se cumulent, se renforcent et débouchent sur l'exclusion)
- Cette situation justifie une intervention étatique via la répartition secondaire ou la redistribution horizontale (retraite par répartition, système de sécurité sociale, d'assurance chômage) et verticale (ex : la progressivité de l'impôt permet de réduire les inégalités de revenus).

PROPOSITION DE CORRIGE

- Par ailleurs l'Etat intervient en tant que producteur de biens collectifs. Cette contribution vise à réduire les inégalités économiques, sociales et culturelles (infrastructures, accès à la formation, accès à la culture).
- L'intervention de l'Etat est financée par des prélèvements obligatoires qui pénalisent prioritairement les employés les moins qualifiés. Les prélèvements obligatoires trop élevés auraient comme conséquence une désincitation au travail.
- On constate une augmentation des prélèvements proportionnels (TVA, CSG, RDS) au détriment de l'impôt sur le revenu qui est progressif et réduit plus nettement les inégalités. De plus, les classes aisées ont un recours plus large aux revenus de transferts : leurs dépenses médicales sont plus élevées, leur retraite plus longue, leurs enfants profitent plus longtemps du système éducatif.
 - L'efficacité horizontale de la répartition n'est pas remise en cause si l'on observe les progrès en matière de santé, d'espérance de vie (environ 75 ans et 82 ans). L'augmentation de l'espérance de vie pose le problème du financement des retraites et de la sécurité sociale. Au-delà elle interroge sur le maintien un régime de protection sociale fondée sur la répartition (solidarité intergénérationnelle).

Plans possibles :

- 1 – la croissance est nécessaire à la réduction des inégalités
- 2 – il existe d'autres moyens pour réduire les inégalités

1 – la croissance est une condition nécessaire

2 – mais non suffisante

Conclusion :

Après une phrase synthétique, valoriser l'ouverture :

La croissance ne suffit pas pour réduire les inégalités. Elle doit être accompagnée de la mise en place de politiques de réduction des inégalités présentes et futures.

Interroger le modèle de la flexicurité puisque les pays nordiques sont les moins inégalitaires en Europe.

Comment faire pour que le plus grand nombre puisse profiter des fruits de la croissance

On acceptera les problématiques basées sur une dimension internationale : la croissance économique mondiale est aujourd'hui importante mais il demeure toujours de très fortes disparités entre pays et dans les pays.